



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE LA LOIRE*

Pôle Ressources et Gestion État

Pôle d'évaluation domaniale

11 rue Mi-carême – BP 502

42007 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

Téléphone : 04 77 47 86 98

Mél. : ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Evelyne MURCIA

Téléphone : 04 77 47 85 89

courriel : evelyne.murcia@dgfip.finances.gouv.fr

Réf OSE : 2022-42186-45280-A

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le

ID : 042-214201865-20221123-DEL_2022_096-DE

FINANCES PUBLIQUES

Saint-Etienne, le 16 septembre 2022

**COMMUNE DE RIVE DE GIER
MAIRIE
2 PL DE L HOTEL DE VILLE
42800 RIVE-DE-GIER**

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : ACQUISITION D'UN TERRAIN A BATIR

ADRESSE DU BIEN : 42 RUE DU PROFESSEUR ROUX 42800 RIVE DE GIER

VALEUR VÉNALE : 110 000 € HT

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 – SERVICE CONSULTANT

Commune de RIVE DE GIER

affaire suivie par : Jean-Philippe SAUNIER

2 – DATE

de consultation : 7/06/2022

de réception : 07/06/2022

de visite : sans visite

de dossier en état : 07/06/2022 délai négocié au 30/09/2022

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

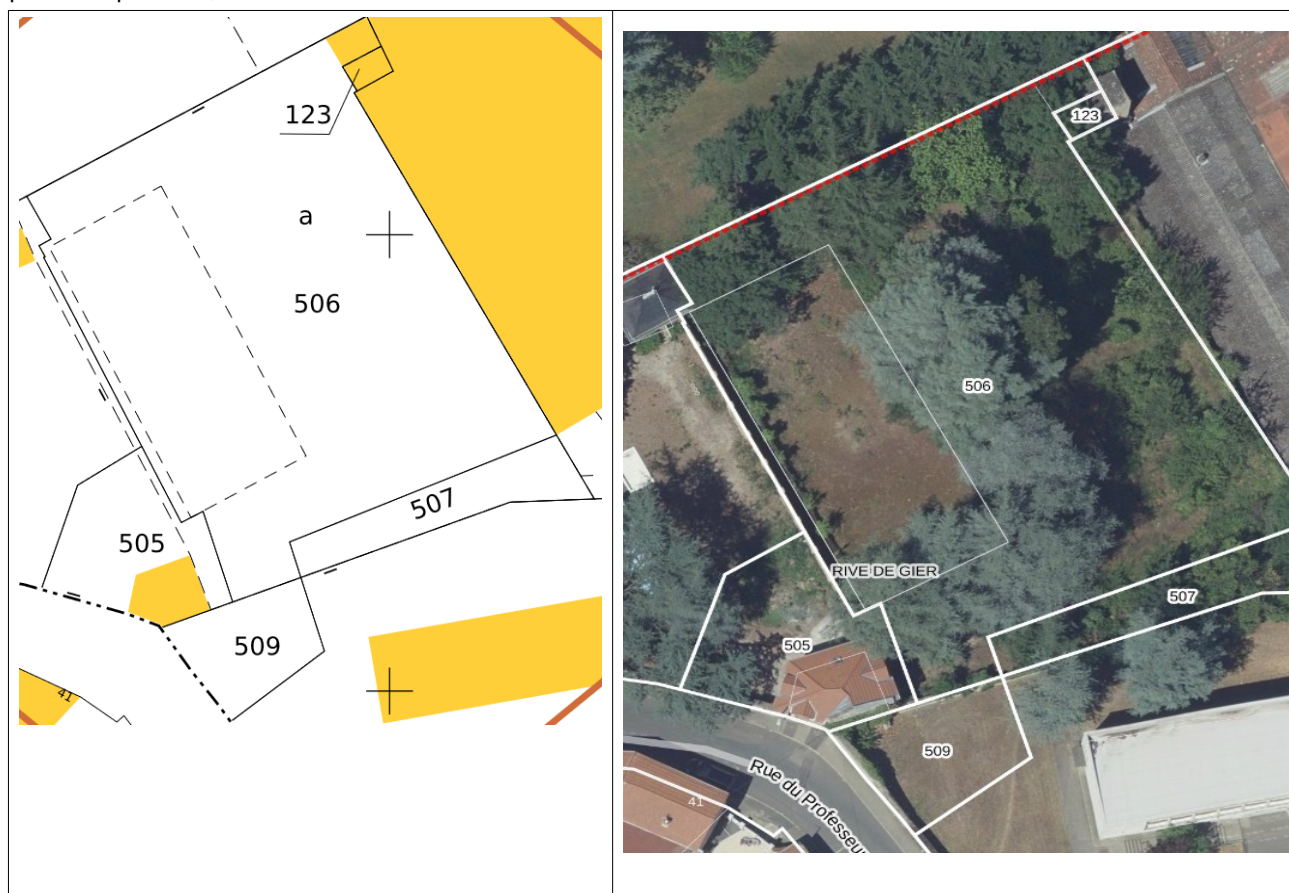
La commune envisage d'acquérir un terrain situé 42 rue du professeur Roux à RIVE DE GIER, en vue d'un projet immobilier concernant l'école des Vernes.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : AM 506 de 1 968 m² et AM 509 de 158 m²

Descriptif :

Ces parcelles de terrain mises en vente par les propriétaires intéresse la collectivité. L'acquisition de ces deux parcelles pourrait permettre de construire une cantine scolaire, offrir une cour et un espace naturel. Le projet n'est pas établi formellement à ce jour. Le terrain référence AM 506, est enclavé et partiellement constructible compte tenu de la présence d'arbres à protéger. La seconde parcelle AM 509 de 158 m², de petite superficie, donne accès à la rue Professeur Roux .



5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Consorts MAES

Situation d'occupation : Libre

Origine de propriété : non renseigné

6 – URBANISME - RÉSEAUX

Zone UC du PLU : Il s'agit d'une zone constituée de quartiers périurbains, réservée principalement à l'habitat



7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison.

Compte tenu des caractéristiques actuelles, physiques et légales de ces parcelles, des cessions relevées dans un environnement immédiat et des éléments de contexte, la valeur vénale est estimée à : 110 000 € HT .

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Un an

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

MURCIA Evelyne
Inspectrice des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.